

## CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 13 mai 2006  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M <sup>me</sup> de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général adjoint
M <sup>me</sup> Pierrard	Trésorière

et

M<sup>mes</sup> Alaux, de Confevron, Demsar, Desmangeot, Julie, Langlois, Wiener,

MM. Adjet, Crépin, du Chalard, Huwaert, Langlois, Majewski, Noyé, Roy-Henry, Soyer, Spitzer, Turpault.

Était excusée :

M<sup>me</sup> Hamann

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

### I - Actualités

- Une pièce de théâtre sur Marie-Antoinette :  
Comme nous l'avions déjà annoncée, une représentation d'une pièce ayant pour sujet Marie-Antoinette sera donnée le 12 juin prochain à 20h au lycée Henri IV à Paris.
- La sortie du film *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola, qui sera présenté au festival de Cannes, est prévue dans les prochains jours.
- Pour faire suite à ce film, M<sup>me</sup> Julie nous signale quelques ouvrages récents consacrés à la Reine :
  - 📖 *Marie-Antoinette à Versailles - Le Goût d'une Reine* (Somogy Éditions d'Art Paris 2005) Château de Versailles Musée des Arts Décoratifs de Bordeaux- Exposition présentée à Bordeaux du 21 Octobre 2005 au 30 Janvier 2006 - sous la direction de Bernadette BOYSSON et de Xavier SALMON. prix 35 €.
  - 📖 *Le Style Marie-Antoinette* : Adrien Goetz (Éditions Assouline 26-28 rue Danielle Casanova 75002 PRIS - 2005) : prix 16 €.
  - 📖 *Le Hameau de la Reine "Une journée avec Marie-Antoinette"* Auteur Thierry Deslot (Mae Éditeurs Levallois-Perret - 2005) prix 24 €.
  - 📖 *Marie-Antoinette "Correspondance 1770-1793"*. Établie et présentée par Évelyne Lever (Tallandier 18 rue Dauphine 75006 PARIS 2005) Prix : 35 €. En vente F.N.A.C. et Galeries L.F.
  - 📖 *Dans l'ombre de Marie-Antoinette. Le Journal de Madame Brunyer* (épouse du docteur) 1783-1792 (Édité et commenté par Danielle Gallet. "Documents inédits de l'Histoire de FRANCE"- Direction des Archives de FRANCE - Éditions CHAMPION 7 quai malaquai s 75006 PARIS - 2003/2004) Prix 29,10 €. Par correspondance ou sur place.

Par ailleurs, elle recherche :

- Les Tomes 3 et 4 d'un ouvrage intitulé *Louis XVI et Marie-Antoinette devant la Révolution*, de L. Todièrre (années 1880 - Lagny Frères 6 rue Mézières près St Sulpice)

- *La Création de Versailles* par Pierre de Nolhac - Éditions Conard (1927/1928) - premier ouvrage d'une collection qui en comprend 10 sur les règnes de Louis XV et Louis XVI à Versailles, ainsi que sur la Reine Marie-Antoinette.

- Mme de La Chapelle nous lit un article de Hervé Pinoteau paru en ... dans la revue ... consacré au cœur de Louis XVII.

## II - Un nouveau Membre : M. Bruno Roy-Henry

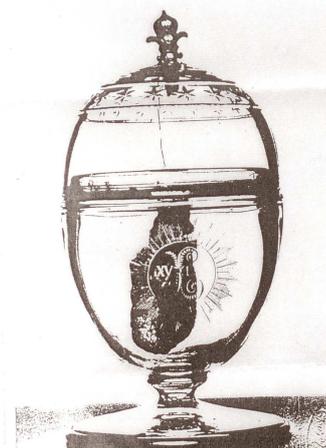
M. Roy-Henry, écrivain, s'est intéressé à Napoléon auquel il a consacré un ouvrage, où il développe la thèse que l'Empereur aurait été empoisonné.

Survivantiste par tradition familiale, en 2000 il cru comme certain à la fin de l'affaire. Parmi des papiers reçus en héritage, il trouva des photos du cœur de Louis XVII ; en fait de 2 cœurs. C'était un document de 1972, concernant une proposition de vente au musée Carnavalet d'un cœur de *Louis XVII*. Cette offre faite par le comte de Villefranche, comportait une photo identique, quoique inversée du cœur photographié en 1874 ; et cette image est

différente de celle du cœur analysé en 2000. Tout ceci semble indiquer que ce n'est pas le cœur Pelletan qui a été analysé en 2000.



Le cœur de 1894



Le cœur de 1972

Droits de reproduction

## III - Ballet funèbre des cœurs de Louis XVII

par Laure de La Chapelle.

Monsieur Roy Henry, membre du Cercle, nous a présenté une photocopie, datée de 1972, d'un cœur dit de Louis XVII, que dans l'expectative, nous appellerons cœur «Carnavalet».

Ce cœur, suspendu dans une urne en cristal et qui porte une référence apparente à un classement provenant de ce musée, est-il une troisième mouture de ces viscères qui semblent se bousculer dans les années 70 ? Je rappellerai en effet que le cœur dit de *Louis XVII* a été solennellement offert au Mémorial de France à Saint Denis en avril 1975.

Ce cœur est très différent, on le sait, du cœur reproduit en 1874 dans la Revue Rétrospective (provenant du chirurgien Philippe Jean Pelletan, et trouvé sur un tas de sable en 1830 par son fils naturel, Gabriel Pelletan). La relique de Saint Denis, en effet, est bien centrée dans son urne de cristal et reliée au couvercle par un fil métallique. La fleur de lys - ou fleuron - est droite, tout apparaît en ordre.

Or, que voit-on sur la photo de 1972 ? La fleur de lys est de travers, le fil métallique également, et le cœur traîne littéralement en bas de l'urne. On dirait le résultat d'un bricolage hâtif. Et si l'on a la curiosité de le regarder en transparence et à l'envers sur une reproduction du cœur de 1894, il le recouvre parfaitement, et comporte particulièrement un épaulement important d'un des ventricules, qui forme une masse décalée par rapport au reste de l'organe.

Le cœur proposé à Carnavalet serait-il donc le véritable cœur Pelletan, celui de l'Enfant du Temple ? On ne peut le comparer avec le cœur offert à Saint Denis, dont les formes sont très différentes, régulières et équilibrées entre elles. Ce cœur est fort probablement celui du premier Dauphin, Louis Joseph. Quant à l'urne de 72, elle diffère de celle de 1975 par la fleur de lys, plus enfoncée et plus petite ; en 75, par le pied, plus élevé en 72.

Si l'on compare maintenant avec l'urne de 1894, on remarque que la fleur de lys comporte une décoration en couronne petite et régulière et n'a pas de pétales détachés très en relief. Le pied apparaît plus écrasé par rapport à l'urne. Les lettres XV de Louis XVII ne sont pas de la même graphie. Le reste est à l'avenant, et pose de sérieux problèmes d'identification, tant des cœurs que des urnes.

Quant à la famille de Villefranche, à l'origine d'une « proposition de vente » au musée Carnavalet, il s'agit de descendants directs de Mme de Tourzel. En effet, la grand mère du marquis de Villefranche était née Renée Joséphine Alix de Galard de Brassac de Béarn, marquise de Villefranche : elle était fille de Pauline de Tourzel. La branche issue du mari, puis du fils de Pauline de Tourzel, les Béarn, avait rallié l'Empire, puis les gouvernements successifs jusqu'à Napoléon III. C'est donc la branche de la fille de Pauline, Alix de Villefranche restée très légitimiste, qui avait hérité des souvenirs Tourzel, et particulièrement de la correspondance de la duchesse d'Angoulême avec Pauline. (cf. le livre de Myriam et Gaston de Béarn *La couronne du silence*).

Une enquête approfondie apparaît donc nécessaire au sujet de cette mystérieuse photo de 1972. Un premier contact avec Madame Trogan, conservateur au Musée Carnavalet, m'apprend que la référence « 191 » en tête de la photocopie, n'est pas une référence de Carnavalet. Elle me confirme d'autre part la descendance Villefranche-Tourzel : le musée a d'ailleurs accueilli il y a une dizaine d'années le « Mémorial Villefranche », provenant des Tourzel, et donné par la famille du comte Emmanuel de Villefranche. Mademoiselle Coutin, conservateur à la B.N.F., et membre du Cercle, me signale que la photo en question est entrée aux musées de Paris (à Galliera

d'abord) en janvier 1973. Peut-être ce cœur a-t-il été proposé à la vente à Galliera ? J'ai demandé à Mademoiselle Coutin de bien vouloir faire des recherches dans ce sens.

En attendant le résultat des différentes enquêtes en cours, il serait prématuré de conclure trop rapidement à la réapparition du deuxième cœur dit « *de Louis XVII* », le premier étant à présent à Saint Denis. Rappelons (cf. le Mémoire sur les Deux Cœurs de Louis XVII) l'existence des deux viscères au château de Frohsdorf en 1895. Ces cœurs ont été en possession de Don Carlos, duc de Madrid, mort en 1909, de son fils, don Jaime, décédé sans postérité en 1931, puis de la princesse Béatrice Massimo et de ses filles. Que sont-ils devenus l'un et l'autre, ainsi que les urnes qui les contenaient ? Il semble que de nouvelles pistes soient ouvertes, et que de nouveaux développements soient à attendre dans cette nouvelle « affaire Louis XVII ».

#### **IV - UN ESPION NORMAND SOUS LA REVOLUTION ET L'EMPIRE : CASIMIR LESEIGNEUR dit MONTMORIN (1763-1809)**

*par Didier Duval*

En Novembre 1836 paraissait à Londres, le livre suivant « *Abrégé de l'histoire des infortunes du dauphin depuis l'époque où il a été enlevé de la tour du Temple, jusqu'au moment de son arrestation par le gouvernement de Louis-Philippe et de son expulsion en Angleterre* ». L'auteur du manuscrit était un Prussien du nom de Karl Naundorf. Celui-ci affirmait haut et fort : « *cé moa qué zé soui le duc de Normandie* ». Il se disait le fils de Louis XVI, évadé de la prison du Temple, et racontait dans son livre un récit rocambolesque dans lequel, il n'expliquait pas comment il avait pu sortir de la prison du Temple. Il citait le nom d'un personnage qui devait l'accompagner et l'aider dans ses pérégrinations, Il l'appelait Montmorin.

Le Commandant Cazenave de la Roche, Madame Vasseur, et Monsieur Maurice Étienne, ont fait des recherches sur cet étrange personnage et grâce à Monsieur Vacandard instituteur dans la commune de Criel sur Mer (76) et archiviste de la ville d'Eu (76), il a été possible de trouver et d'identifier le personnage de Montmorin.

Charles Leseigneur est un notable, avocat et conseiller du Roi en l'élection d'Eu ; il épouse en seconde noce Marie de Vadicourt, dont il a eu huit enfants :

- Louis Charles Laurent né le 8 septembre 1755, décédé le 9 Décembre 1761.
- Victor Antoine Casimir né le 9 Octobre 1756,
- Marie Félicité Sophie née le 29 septembre 1757
- Louis 12 Janvier 1759,
- Casimir né le 16 Mai 1763,
- Basile né le 13 Juin 1766,
- Félicité née le 13 Juin 1767,
- Victor né le 22 Mai 1769.

A 16 ans, le deuxième fils, Casimir qui a le goût de la mer, s'embarque comme mousse sur le « *Néréide* » commandé par le lieutenant de vaisseau Monsieur de Vigny. Puis navigue sur sept navires de la marine marchande de 1781 à 1787. Le 7 mai 1788, il signe un engagement comme volontaire sur les vaisseaux du Roi. Du 7 Mai 1788 au 5 Novembre 1789, il navigue sur le « *Nymphe* » commandé par le capitaine de vaisseau Monsieur du Fourneau. Le 6 novembre 1789, il est volontaire de première classe sur la corvette « *le Duc de Chartres* » commandé par le major de vaisseau Monsieur Lezern. Il y navigue jusqu'au 27 Avril 1790. Le 27 Mars 1791, il est reçu capitaine au long cours en l'Amirauté de St Valéry sur Somme, et est porté sur le registre des capitaines folio 22 n°86 et rayé le 12 mars 1792 par suite de son classement au port du Havre, lieu où il est nommé enseigne de vaisseau le 25 janvier 1793. Pendant la Grande Terreur, il séjourne au Havre où il semble qu'en novembre 1793, il ait rencontré l'ex-maire de Fontainebleau Luce de Montmorin alors que celui-ci s'était installé à Ingouville près du Havre pour fuir la révolution parisienne. Pour qu'elle raison Montmorin aurait-il fréquenté Casimir Leseigneur ? Nous l'ignorons car nous ne sommes pas certain que les deux hommes se soient connus. Peut être les deux hommes se sont-ils rencontrés au Havre et que Luce de Montmorin se soit lié d'amitié avec lui ? Cependant aucun document ne vient étayer cette hypothèse. Toutefois une chose est certaine, le Capitaine Casimir Leseigneur prend le nom de Montmorin qu'il écrit parfois Montmorain. Pourquoi ? Là est toute la question ...

Installé au Havre, Leseigneur fait parti de la société philanthropique Royale du Havre connue sous le nom de Loge des Francs-maçons ; leurs réunions se tiennent rue de la Crique dans la maison du Citoyen Boc et par la suite dans la maison du citoyen Lecomey rue du Grand Croissant. (ANF7 6247 N°16BC). A partir de 1797, Leseigneur-Montmorin s'occupe de politique et est repéré par la police. Le fait de prendre un pseudonyme Royaliste, confirme une implication de sa part dans une opposition au Directoire. D'après la police, il apparaît qu'avec un groupe de royalistes, celui-ci prépare la contre révolution de Germinal. Au printemps 1798, la police constate que Casimir Leseigneur possède une maison à Eu qu'il n'occupe pas mais qui, selon, la police sert de relais entre la Normandie et l'Angleterre pour le compte des agents Royalistes. Un autre rapport de police est établi et mentionne que Leseigneur, Capitaine de navire, est sur la liste d'adhérents à la société philanthropique du Havre. Ce rapport signale qu'en fait cette société philanthropique est une couverture qui abrite des espions Royalistes et des Chouans, les plus fidèles parmi les agents de Louis XVIII. Malgré tous ces soupçons, la police ne reçoit pas l'ordre d'arrêter ces hommes. En juin 1798, Barras cherche une issue car la situation économique et politique du Directoire est complètement désespérée. Avec le concours de son secrétaire et homme de confiance Botot et d'autre part avec le libraire Genevois Fauche-Borel, agent secret du Comte de Provence, frère de Louis XVI, Barras entame des tractations secrètes. Les agents du futur Louis XVIII sont installés à Hambourg.

A cette même époque, le Capitaine Leseigneur-Montmorin obtient du Ministère de la police, un passeport <sup>(1)</sup> pour se rendre à Hambourg via Anvers, où il rencontre Fauche-Borel et un autre agent royaliste le Marquis de

Maisonfort (Archives de la Seine inférieure correspondance administrative 1798-1799). Outre ces deux agents, Leseigneur y rencontre également un autre personnage singulier : Louis Chenevière<sup>(2)</sup> qui est l'associé de Louis Fauche-Borel, mais c'est également le beau frère de Henri Frédéric Leschot, fils de Jean Frédéric Leschot. Louis Chenevière qui est un des intermédiaires de Louis XVIII, a déjà entamé des discussions avec Muller le représentant itinérant de Barras (AN F7 6319 dossier Fauche-Borel). Quel a été le rôle le rôle du Capitaine de vaisseau Leseigneur dit Montmorin dans ces tractations ? Certainement le rôle d'un agent double !

Arrive l'année 1799, Fouché vient d'être nommé Ministre de la Police. Cette même année, en date du 8 septembre 1799, le commissaire Delanchy de la police de Rouen reçoit de la part de l'administration départementale, une demande de renseignement concernant un nommé Leseigneur qui est désigné comme embaucheur<sup>(3)</sup> et contre révolutionnaire. De plus cette note indique : « *Vous voudrez bien aussi me donner toutes les notions qui vous sont parvenues sur une orgie qui a été faite chez une dame, qu'on me désigne comme d.B., et qu'on dit attachée à un nommé Leseigneur. On m'assure qu'il a arboré la cocarde blanche et qu'on a bu à la santé de Louis XVIII et de Souvarof* » (A. de la Seine Inférieure correspondance administrative 1799).

Une note de la police générale de l'Empire<sup>(4)</sup> du 17 vendémiaire an XIII (1802) est adressée au Conseiller d'État chargé de la police du 1er arrondissement : « *On signale à son excellence le Sénateur Ministre de la police générale, deux individus dans l'arrondissement du Havre qui paraissent devoir être surveillés. L'un se nomme Leseigneur et l'on assure que c'est un homme taré, capable de se vendre à qui voudra l'acheter et de faire tous les métiers, il est domicilié au Havre. L'autre se nomme Héron et habite les environs du Havre. C'est un ancien chirurgien de marine. Il a servi parmi les Chouans et plusieurs fois a cherché à faire insurger le pays qu'il habite. Il serait important de se procurer des renseignements sur ces deux hommes et sur leur conduite actuelle* » Le sénateur Ministre qui reçoit cette note est alors Joseph Fouché Ministre de la Police qui vient d'être nommé le 20 Juillet 1802 et exercera jusqu'au 10 Juillet 1804. Mais le 26 Brumaire An XIII (Novembre 1802) le préfet de la Seine Inférieure signale la disparition de Héron et en même temps signale que Leseigneur a pris le commandement d'un navire pour les Cayes<sup>(5)</sup>. Ce port se trouve à 25 lieux à l'Ouest de Léogane situé près de Port au Prince. Parmi les colons qui vivent à Leogane, se trouve la mère de Joséphine de Beauharnais. L'annuaire de la Marine Française An X (1799)<sup>(6)</sup> mentionne Beauharnais Marie Joséphine Rose Lapagerie veuve d'Alexandre François Marie de Beauharnais, à présent épouse du premier Consul Bonaparte demeurant à St Domingue près Léogane. L'état de liquidation des biens qui sera établi le 1<sup>er</sup> juin 1829 mentionne que la famille Beauharnais possédait une sucrerie et des biens ruraux évalués à 76000 francs. Cet héritage sera versée aux ayant droits désignés sous le nom de Leuchtenberg (nom du Prince Eugène).

En 1798, Leborgne représentant du Conseil des Cinq Cents avait déclaré au Directoire :

« *La Partie ouest de l'Isle dont dépendent Léogane, la Grande Goave, la Petite Goave, Cayes, Jacmel et Baint sont dans l'état le plus florissant et qu'on y fait de grands revenus mais que depuis cinq ans, il n'est pas arrivé un seul bateau de commerce de France* »<sup>(7)</sup>. Depuis 1796, Toussaint Louverture faisait régner la terreur à Saint Domingue, c'est pourquoi le 28 Janvier 1802, le beau frère de Joséphine, le Général Leclerc débarque avec un corps expéditionnaire, à Samana sur la côte opposée à Léogane. Février 1802, le capitaine Leseigneur quitte l'île de Saint Domingue. Mais lors de son voyage de retour, son navire est capturé par un vaisseau anglais. Le Capitaine anglais transfère ses prisonniers sur un autre navire anglais faisant route vers les mers occidentales. Par chance pour Casimir Leseigneur, la paix d'Amiens est signée le 25 mars 1802. C'est ainsi que le capitaine Leseigneur, libéré, débarque à Lorient et de là se rend dans sa ville du Havre (Histoire Vendée militaire T IV p 144).

Alors quelle est donc cette mission que le capitaine Leseigneur dit Montmorin a exécutée en Brumaire (Novembre 1801) en pleine guerre civile et pourquoi est-il revenu en Février 1802, après un court séjour dans l'île ? A-t-il été vérifié les possessions de la famille Fouché à St Domingue ? Où bien, a-t-il ramené avec lui un personnage que Fouché souhaitait avoir sous la main en France<sup>(8)</sup> ? Par contre ce qui est troublant : c'est le témoignage de la femme Simon qui atteste en 1805, avoir vu le fils de Louis XVI accompagné d'un homme de couleur, venu lui rendre visite à l'hospice où elle se trouvait ! Donc après son arrivée à Lorient, le capitaine Leseigneur prend la route du Havre, où il s'installe. Le Préfet le fait surveiller et on le signale être employé comme enseigne de vaisseau dans le bureau du chef militaire du mouvement des navires ! C'est un poste important. Cependant le Préfet conclut qu'il n'y a pas lieu de le suspendre car il a la confiance des officiers malgré la dénonciation qu'on a fait contre lui<sup>(9)</sup>.

J.B. Nompère de Champagny, duc de Cadore, Ministre de l'Intérieur de 1804 à 1807 écrit le 8 juillet 1806 à Fouché alors ministre de la Police :

« *J'ai chargé le Préfet de la Seine Maritime de me désigner de nouveaux individus pour les places d'officier de la Garde Nationale pour lesquelles il avait présenté Messieurs Le Loreux, de Leseigneur dit Montmorin, Tourneroché, Malartic, Raoul de Bourbelle, d'Anceaume d'Hodeng, Martin d'Auvillers et Henri de Bourbelle. Quand à Messieurs Tongard, Dubois, Ronsay et Leduc de Lillers<sup>(10)</sup> comme votre excellence ne s'est pas prononcé à leur égard d'une manière assez positive que relativement aux autres je le prie de me dire si d'après ce qu'elle pense d'eux, elle croit qu'il ne soit pas à propos de les nommer. Signé Champagny* » (AN F7 6467)

Ainsi il y a 4 personnages douteux qu'on ne doit pas nommer officier de la garde Nationale par contre les 8 autres personnages dont Leseigneur-Montmorin ont l'agrément du terrible ministre de la police Joseph Fouché. Déjà en Mars 1802, le préfet de la Seine Inférieure considérait Leseigneur-Montmorin comme un suspect et l'avait fait surveiller. Cependant en Juillet 1806, il devient officier de la Garde Nationale ; quel parcours ... et quel estime de la part des autorités policières ! Il est important de mentionner qu'en juillet 1804 Fouché qui avait été privé du ministère de la police retrouve en Septembre 1805, son poste de ministre de la police, poste qu'il occupera jusqu'en 1810.

Mais le 6 janvier 1807, coup de tonnerre, un bulletin de police révèle que « *Montmorin, Tourneroché, et Martin d'Auvillers sont des agents de la correspondance anglaise, les deux premiers sont compromis avec*

Troche<sup>(10)</sup> et ont été acquittés en l'an VIII pour l'affaire du bois de Sée<sup>(11)</sup> ou ils ont favorisé à mains armées le débarquement de l'agent Royaliste le Marquis de Maisonfort<sup>(12)</sup> expédié de Londres. Montmorin dont le vrai nom est Leseigneur est signalé depuis 10 ans comme un homme prêt à se vendre à qui veut l'acheter » (AF IV 1499 Police Générale Bulletin du 9 janvier 1807). Bien que la police le considère comme un agent anglais, Montmorin n'est pas arrêté ! De toute évidence, il bénéficie de protection supérieure.

Le 10 septembre 1807, un autre bulletin de la Police Générale (AF IV 1501) confirme le fait suivant :

« Seine Inférieure : Leseigneur dit Montmorin : Au 1<sup>er</sup> Août dernier, Monsieur le Général Canclaux communiqua au Sénateur Ministre, l'état des individus proposés comme officiers de la Garde Nationale de la Seine Inférieure. Son Excellence reconnut que l'intrigue avait dirigé plusieurs de ces propositions ; qu'on avait placé dans l'État des chefs de chouannerie, des agents du ministère anglais et des Bourbons. Son Excellence remarqua surtout le Sieur Leseigneur surnommé Montmorin, signalé depuis plus de dix ans comme un agent de la correspondance anglaise, faisant usitement la contrebande au moyen de cette agence ; ayant favorisé à main armée le débarquement de La Maisonfort envoyé de Londres. Ces renseignements furent adressés à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur avec invitation à suspendre la nomination de cet officier et des autres qui lui étaient désignés (Bulletin du 6<sup>ème</sup> jour dernier). Le Sénateur Ministre vient d'apprendre avec certitude que le Sieur Leseigneur sollicite la Mairie de St Valéry, poste extrêmement important pour lui, sous le double rapport de la contrebande et de la correspondance (avec l'Angleterre). Pour y parvenir, Leseigneur demande la démission du Sieur Gautier, maire actuel sous prétexte que sa fortune est trop modeste pour exercer dignement sa fonction. Il est certain que c'est un des meilleurs administrateurs de la Seine Inférieure ; sous le rapport de la sûreté publique, il a toujours servi la police générale avec zèle, intelligence et désintéressement. Il a donné constamment des preuves du plus entier dévouement à Sa Majesté l'Empereur. Les nouveaux renseignements sont communiqués à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, en lui rappelant ceux qui lui furent adressés au mois dernier au sujet de la proposition du Sieur Leseigneur, pour officier de la garde Nationale » ; Aucune suite ne sera donnée aux sollicitations de Leseigneur.

L'explication concernant l'usage du nom de Montmorin ajouté à celui de Leseigneur, s'explique par le fait que dans l'espionnage à cette époque, il était courant d'utiliser comme subterfuge des noms imaginaires. Cette pratique permettait de fausser les pistes. Ces noms inventés étaient employés lors d'envoi de message entre les agents royalistes. Ainsi : Fauche Borel se faisait appeler Dodeley, le marquis de Maisonfort avait pris le nom de Schultz<sup>(14)</sup> Hyde de Neuville était Paul Berr, le Chevalier de Coigny était surnommé Dubois, et on appelait Demonge du nom de Fuzet. Chacun employait un pseudonyme qui évitait de le faire repérer par les agents de Fouché. (A N F7 6319 Dossier Fauche Borel).

Quand à Fouché qui était la duplicité même, il avait engagé ou retourné Leseigneur-Montmorin qui était devenu son agent. Comme Capitaine de navire, celui ci avait reçu l'ordre de se rendre dans les plantations de la famille de Joséphine. Pourquoi ? Certainement pour lui permettre de constater à St Domingue, certains secrets de Joséphine, femme de l'empereur, à moins qu'elle ne cache dans ses domaines coloniaux un personnage que Fouché convoite ... Les renseignements récoltés par Leseigneur, devaient ainsi permettre au machiavélique Ministre de la Police, d'établir un dossier secret sur les contacts entre Joséphine et les Royalistes. Le cas échéant, ce dossier pourrait lui servir ultérieurement à la politique de Fouché... Toujours sur ordre de son chef Fouché, Leseigneur-Montmorin infiltre au plus haut niveau, un groupe important d'espions Royalistes et de chefs chouans agissant pour le compte de Louis XVIII. Fouché surveille grâce à celui-ci, les menées des chefs chouans tels que Bourbelles, Le Loreux, Martin d'Auvillers et Malartic, ceux-ci lui permettent de garder le contact avec le comte d'Artois (Fouché : Madelin T1 p355). Il faut toujours mettre deux fers au feu !

A ce propos, il faut mentionner l'anecdote suivante racontée par Fouché, lui-même. La scène se passe à la Restauration, dans le bureau de Louis XVIII qui s'adresse à Fouché :

« Mais quoi ! Duc d'Otrante, me dit Louis XVIII, il me semble que vous êtes un de ceux qui ont envoyé Louis XVI à l'échafaud ?

- Oui sire, répondis-je sans hésitation, et c'est le premier service que j'ai eu le bonheur de rendre à votre Majesté<sup>(15)</sup>.

Le culot de Fouché était phénoménal !

Il est indubitable que Leseigneur-Montmorin était un agent double retourné par Fouché. Sa profession de Capitaine de marine, lui permettait de voyager et obtenir des passeports. Ainsi, il a pu se rendre à Saint Domingue pour y accomplir une mission secrète. Au Havre, il cherche, grâce aux Royalistes, à pénétrer le réseau de Georges Cadoudal. Une chose semble également certaine, Leseigneur Montmorin rencontra Fauche Borel et Louis Chenevières à Genève. Quel était le but de leur rencontre ? A ce jour, on l'ignore. Après 1807, on croit perdre sa trace. Mais selon Monsieur Cazenave de la Roche Leseigneur serait mort lors de l'insurrection de Dolendorf le 5 mai 1809 en Westphalie<sup>(16)</sup>. Au début de l'année 1809, le Duc de Brunswick-Oels, les chefs des Illuminés les Schneider et les Stein avaient levé des partisans. Le régiment du Major Commandant Ferdinand von Schill<sup>(17)</sup> les avait rejoint. Ces insurgés avaient commencé une guérilla contre les Français occupant le Prusse. Le 5 Mai 1809, à Dotendorf, l'armée Westphalienne alliée de Napoléon engagea une action contre la « Bande de Schill ». Les partisans de Schill furent anéantis et le Major Schill fut tué d'un coup de feu à Stralsund. D'après un prisonnier prussien Charles Wessel, Montmorin qui avait infiltré les insurgés, aurait été tué pendant le combat (A.N. F IV 1157). Les blessés furent transportés à l'hôpital de Wessel en Westphalie en attendant d'être transféré au bagne de Toulon.

Le Bulletin de Police du 26 Juillet 1809, annonce :

« Le Ministre de la Guerre prévient le sénateur Ministre Fouché que 11 officiers, 157 soldats de la bande de Schill, faits prisonniers à Stralsund, sont envoyés en France et répartis dans les places de Longwy, Doullens, Sedan, Montmédy<sup>(18)</sup> en attendant leur départ pour le bagne de Toulon ».

Le Bulletin du 7 Août 1809, mentionne que trois prisonniers de la bande de Schill, se sont évadés de Toulon avec la complicité d'un garde-chiourme (AN F IV 1506).

Basile Leseigneur, frère de Casimir se faisant également appeler Leseigneur-Montmorain, est nommé maire de la ville d'Eu le 3 février 1814, bien que quelques jours plus tard, le 15 février 1814, la police s' inquite de cette nomination et adresse à son sujet une note au Ministre de la Police. Basile mourut à Eu le 21 mars 1837 Chevalier de la Légion d'Honneur<sup>(19)</sup>. Le fait que les deux frères aient pris le même surnom de Montmorin prouve qu'ils étaient tous deux soutenus par la police générale, et qu'il devaient avoir l'appui de Fouché. Le surnom de Montmorin était peut être le sésame qui ouvrait la porte du cabinet secret du Duc d'Otrante.

Alors Naundorf, me direz vous, que vient-il faire dans cette affaire ? Il est très possible que Leseigneur ait rencontré Naundorf en Allemagne lorsqu'il fut chargé d'infiltrer les Illuminés. Naundorf se trouvait peut être parmi le régiment du Major Schill, c'est ainsi qu'il a pu connaître l'histoire de Louis XVII. Car le nom de Montmorin, cité dans « *l'Abrégé de l'histoire des Infortunes du Dauphin* » ne peut pas avoir été inventé. Naundorf s'est servi d'un personnage qu'il savait mort pour essayer d'authentifier son histoire. Donc à un moment où à un autre, il a du rencontrer Leseigneur-Montmorin très certainement avant la bataille de Dotendorf. Une chose est certaine : dans son récit Naundorf parle de Montmorin mais ne parle pas de Leseigneur, ce qu'il signifie qu'il ignore le nom exact de son fameux protecteur. Naundorf parle des Îles selon les souvenirs que le Capitaine Leseigneur-Montmorin a du évoquer avec lui. Naundorf fait prisonnier à Dotendorf, est évacué à la prison de Montmédy, puis dirigé par la suite vers le bagne de Toulon. Avec des complices, il s'échappe en cours de route, et l'on connaît la suite. Hanté par cette histoire et ayant eu connaissance du fameux trésor de Louis XVI entreposé à Montmédy, Naundorf apprend que les Bourbons ont quitté le trône de France, il pense que son heure a sonné et tente sa chance avec tous les souvenirs de Montmorin et les éléments qu'il a pu glaner de ci de là.

(1) Cote 88 Archives communale de la ville d'Eu

(2) Louis Chenevière (Paris 1779- Genève 1857)

(3) Embaucheur : Celui qui cherche à éloigner les soldats de leur drapeau pour les faire passer à l'ennemi. Dictionnaire de 1872

(4) AN F 7 6445 Police Générale 9399

(5) Port de la côte Sud de Haïti

(6) B.N. L.C. 25-206 Annuaire de la Marine de France pour l'An IX

(7) A N AD VII 29 27 Vendémiaire an IV

(8) Joseph Fouché possède deux résidences avec d'immenses domaines : Le Château de Ferrières et sa Résidence de Pontcarré aux Portes de Paris

(9) AN F 7 6445 N°9399

(10) Sur ordre de Fouché, Leduc de Lillers sera commandant de la Garde Nationale le 8 Janvier 1814.

(11) Agent Royaliste compromis dans le débarquement de la falaise de Biville le 23 Avril 1803

(12) Bois de Sée est en fait le bois de Cize 8 Mai 1800

(13) Dossier Maisonfort AFIV 1496 (F 7 6311- 6526 - 6257)

(14) Souvenir du Marquis de Maisonfort Mercure de France p. 137

(15) Mémoires de Fouché Ministre de la Police et Duc d'Otrante p 214

(16) AN F IV 1157

(17) Mémoires de Fouché Ministre de la Police et Duc d'Otrante p.216

(18) Dans la prison, les gardiens pouvaient parler du Trésor de Louis XVI, ce qui a pu laisser rêveur certains prisonniers ...

(19) Pour être Chevalier de la Légion d'Honneur en 1814, il faut être apprécié de l'Empereur.

## **V - Les trois Gardes du Corps de Varennes**

*par Jean-Pierre Gautier*

A tout seigneur, tout honneur, nous commencerons par évoquer les grandes figures des trois Gardes du Corps qui eurent le grand honneur d'accompagner la Famille Royale et de subir avec elle les méprisables avanies d'une vile populace.

Nous nous pencherons ensuite sur le destin d'un vilain dragon en la personne du régicide Drouet.

Nous parlerons ensuite du Comte de Latour-Maubourg , suppôt de La Fayette qui fut chargé en compagnie de Barnave et Pétion de ramener le Roi depuis Varennes.

Nous aurons aussi en passant le plaisir de citer quelques uns de ces vieux régiments de France qui pour ceux d'entre nous qui eurent l'honneur d'y servir étaient un peu notre famille.

### **I. Messieurs les Gardes du corps du Roi**

Alors que tant d'historiens se complaisent depuis des décennies à relater des biographies de personnages de la plus basse extraction au suret desquels il n'y a pas grande chose à dire sauf qu'ils sont d'abord nés ensuite qu'ils ont vécu et enfin qu'ils ont atteint le terme de leurs jours, alors que tant d'autres se délectent aux relations de crimes divers et de turpitudes devenues au XXI<sup>ème</sup> siècle objets de vénération, il nous semble utile et agréable de remettre de temps en temps les pendules à l'heure, sachant qu'un grand travail de nettoyage serait très utile aussi dans ce domaine. C'est pourquoi, il nous est fort agréable de célébrer les exploits de ces trois Gardes du corps ayant eu l'honneur d'accompagner le Roi à Varennes et de contribuer à mieux les faire connaître.

Examinons maintenant de plus près les parcours de nos trois Gardes du corps.

#### ***Jean -François de Maleden***

*« Issu d'une famille du Limousin divisée en de nombreuses branches, anoblie par charges, elle comptait quinze officiers dans l'Armée et la Maison Militaire du Roi à la fin de l'Ancien Régime ».*

*Né le 8 octobre 1753 à L'Eytat, commune de Saint-Priest sous Aix (Corrèze).*

- Gendarme le 8 mars 1771.

**Reçu Carde du corps dans la compagnie de Beauveau (depuis Noailles) le 25 août 1777. Était à Versailles les 5 et 6 octobre 1789 et y fut blessé.**

Et le 28 février 1791 aux Tuileries.

**Il fut l'un des Gardes du Corps qui accompagnèrent Louis XVI dans sa fuite à Varennes, y fut à nouveau blessé, et emprisonné jusqu'à l'Amnistie du 15 septembre 1791.**

Il émigra, fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes.

Fut nommé Lieutenant dans le régiment de Béthisy en 1794.

Fut incorporé dans la Cavalerie Noble de l'Armée de Condé le 29 novembre 1795.

Il obtint le rang de Lieutenant -Colonel à compter du 14 février 1798 et celui de Colonel le 20 janvier 1801.

Resté auprès du Roi, en Angleterre, il rentra en France avec lui le 3 mai 1814.

Nommé Porte-étendard de la Compagnie de Noailles le 1<sup>er</sup> Juin 1814. **Il suivit le Roi à Gand.**

Mort le 15 octobre 1815.

Né la même année que Joseph de Maistre, alors que Gabriel commençait à construire l'opéra de Versailles il s'éteint dans le temps où l'Empereur Napoléon arrive à Sainte Hélène.

### **Melchior François de Moustier de Bermont**

« Famille d'ancienne noblesse de Franche-Comté qui eut Quatre fois les Honneurs de la cour. Sa filiation remonte à 1321 et ses preuves à 1382 ».

Né le 11 mars 1749 au château de Grammont, commune de Courchaton (Haute Saône).

Reçu Garde du corps dans la compagnie de Beauveau (depuis Noailles) le 24 mars 1773.

Il était à Versailles les 5 et 6 octobre 1789.

**Fut l'un des trois Gardes du Corps qui accompagnèrent le Roi à Varennes, ce qui lui valut d'être incarcéré à l'Abbaye.**

**Après avoir été amnistié, il fit la campagne de 1792 à l'Armée des Princes et celle de 1793 à l'Armée de Condé comme volontaire dans le Régiment de Dauphin-Cavalerie.**

Fut admis à la pension anglaise en 1794 et obtint la Croix de Saint Louis à Vérone le 31 janvier 1796.

**Entré au service de la Russie comme Colonel le 25 septembre 1805, prit part aux batailles d'Austerlitz et de la Moskova, resta au service de cette puissance jusqu'en 1816, et reçut d'elle un traitement jusqu'en 1818.**

**Rentré en France, fut nommé Colonel à dater du 1<sup>er</sup> février 1808, maréchal de camp honorifique le 27 décembre 1820 et obtint une retraite le 15 mars 1821, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1819.**

Commandeur de l'Ordre de Saint Louis le 10 octobre 1821.

Mort à Paris le 17 février 1828.

On a voulu trop souvent gloser sur les mérites des Émigrés et on a même osé leur reprocher une incapacité technique sans rapport avec leur promotion au temps de la Restauration C'est là encore un grossier mensonge. En effet, peut on penser que les autorités étrangères auraient été assez naïves pour placer des incapables à la tête de leurs régiments

### **François Florent de Valory**

« Famille d'Anjou et de Touraine qui serait originaire de Florence, dont la filiation remonte à 1417; elle eut trois fois les Honneurs de la Cour ».

**Né le 9 février 1755 à Huningue. (Haut Rhin)**

**Élève à l'école Militaire de Paris le 10 mars 1765. Reçu Garde du corps dans la compagnie de Beauveau, depuis Noailles le 2 janvier 1773.**

Il fut l'un des trois Gardes du Corps qui accompagnèrent le Roi lors de la fuite à Varennes.

Il émigra et fit la campagne de 1792 dans l'Armée des Princes.

**Il entra dans l'Armée Prussienne à la fin de 1792, fut nommé Capitaine dans le régiment de dragons d'Anspach-Bayreuth, puis Major. Quitta le service Prussien le 20 décembre 1804.**

Amnistié le 19 octobre 1812.

**Nommé Sous-Aide Major dans la Compagnie de WA GRAM le 1<sup>er</sup> Juin 1814 avec le grade de Major et Colonel le 20 août suivant.**

Il suivit le Roi à Gand et fut nommé Maréchal de camp le 2 avril 1815 ;

Rentré en France le 8 juillet suivant.

**Chevalier de Saint Louis le 31 décembre 1795 et Commandeur de cet ordre le 1<sup>er</sup> novembre 1815, officier de la légion d'honneur le 1<sup>er</sup> novembre 1814, décoré de la Croix de l'ordre pour le mérite de Prusse le 25 avril 1814.**

**Nommé au commandement du département de l'Ain le 8 août 1815, mais cette nomination fut annulée et il obtint une retraite le 1<sup>er</sup> novembre 1815.**

Prévôt de la cour prévôtale de l'Ain de 1816 à Avril 1818.

Mort le 17 juillet 1822 à Toul. Était Franc-maçon.

On voit que les parcours de ces trois officiers se ressemblent beaucoup et qu'à la fin de leurs carrières respectives ils ont réussi à atteindre les plus hauts grades de la hiérarchie militaire, évolution normale pour les Gardes du Corps dans la cadre de l'Ancien Régime, mais ce qui est plus original en dépit de la révolution. Contrairement à encore une fausse légende, on voit que la fidélité était récompensée par les Monarques de la

Restauration dans la mesure où elle était évidente, peut-être davantage pour les Émigrés dont le parcours était assez certain que pour les combattants de l'intérieur Vendéens et Chouans dont le comportement pouvait présenter bien des zones d'ombre.

Sur l'appartenance maçonnique de cet officier il ne semble pas qu'elle ait pu avoir une influence quelconque sur son comportement sachant que certaines loges n'avaient pas à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle le caractère subversif anti-monarchique et anti-religieux de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Un aspect très honorable de ces personnalités est qu'ils représentent souvent un caractère de fidélité au Roi qui se retrouve dans leurs familles respectives dont la plupart des membres participent à l'Émigration.

Heureuse époque où les décorations comme l'Ordre de Saint-Louis ou même la légion d'honneur se gagnaient à la pointe de l'épée et non point en jouant à la ba-balle !

Enfin j'estime qu'il était nécessaire de rendre à ces loyaux serviteurs du Roi un hommage bien mérité.

## **II. Un vilain dragon**

Dans cette funeste épopée de la fuite à Varennes sachant qu'après les lions, viennent les hyènes, il nous faut aussi évoquer une figure bien plus antipathique et beaucoup moins honorable que celles que nous venons d'évoquer mais qui présente aussi malheureusement quelques rapport avec l'Institution Militaire, en particulier la Cavalerie

Il s'agit du sieur Drouet Jean-Baptiste qui représente à la fois un mauvais esprit et un excellent cavalier.

Cet individu né à Sainte Ménéhoulde le 8 janvier 1763 s'était en effet engagé au Régiment de Dragons de Condé en 1779 où il servit jusqu'en 1783, époque où il rejoignit sa ville natale pour y devenir Maître de Poste.

Cette biographie commence bien même si elle se déroule mal et finit encore plus mal !

En effet le Régiment de Dragons de Condé peut se targuer de titres autrement honorables que celui d'avoir accueilli en son sein le futur régicide Drouet.

Par contre il nous faut reconnaître l'excellence de sa formation équestre qui fit basculer le cours de l'Histoire.

On connaît en général son rôle néfaste dans l'arrestation du Roi qu'il avait reconnu et qu'il réussit à faire arrêter à Varennes. Ce que l'on sait moins c'est le comportement d'enragé qu'il afficha par la suite.

Je lui applique ce qualificatif qui me semble fort bien lui convenir non point en raison d'une appartenance à la faction socialisante de Jacques Roux et consorts, Chalier, Varlet et C<sup>ie</sup> mais à sa propension à se comporter comme un forcené.

D'abord il assure et assume la publicité de son forfait qu'il va raconter à l'Assemblée, aux Jacobins et à l'Hôtel de Ville. On lui attribue une récompense de 30.000 livres qu'il aurait du reste refusé. La haine qui l'anime semble primer toute autre motivation y compris l'appât du gain.

C'est alors qu'il entame une carrière parlementaire à la hauteur de ses précédents exploits.

Élu suppléant à la Législative, il n'a pas l'occasion de siéger, mais par contre, plus tard élu à la convention par le département de la Marne, il va siéger avec les Montagnards les plus exaltés qui pourront apprécier la qualité de ses interventions

Décembre 1792 : Il défend Philippe-Égalité contre les attaques des Girondins

En 1793 : Il vote la mort du Roi et par ailleurs proteste contre la mise en accusation de Marat.

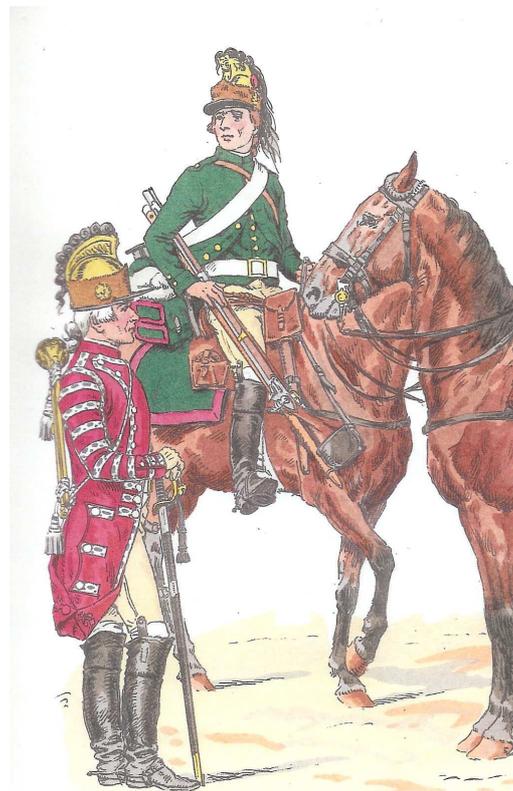
Dans ces excellentes dispositions, il ne va pas s'arrêter là et au mois de septembre il va appuyer une motion émanant d'une section parisienne qui réclame le Jugement rapide et non point encore différé de La Reine Marie-Antoinette et l'extermination de tous les suspects.

Les dictionnaires nous ont laissé cet échantillon caractéristique de sa prose : « C'est le moment de verser le sang des coupables. Qu'avons nous besoin de notre réputation en Europe ? De tous côtés, ne vous appelle-t-on pas des scélérats, des brigands, des assassins. Eh bien, puisque notre vertu, notre modération, nos idées philosophiques ne nous ont servi de rien, soyons brigands pour le bonheur du peuple ». Pour rester au niveau de ce discours propre à satisfaire la populace, disons que, suivant le vieux dicton : « Qui se sent morveux se mouche » ; ces qualificatifs dont pouvaient se targuer avec impudence les parlementaires de cette époque étaient tout à fait justifiés. Plus de deux siècles plus tard, le bonheur du peuple reste à faire mais les brigands n'ont pas disparu !

De la même veine, à Thuriot, régicide comme lui mais peut-être un peu plus hypocrite qui avait déclaré que « la révolution doit s'accompagner de la vertu et toujours de la loi ! », il avait répliqué !

« Je demande qu'on ne puisse assommer un prussien que la loi à la main ».

Ainsi s'achève la première partie de sa carrière parlementaire



Il est quelques jours plus tard envoyé en mission à l'armée du nord et à Maubeuge assiégée par l'Armée de Cobourg, il tente une sortie à la tête de cent dragons, son cheval est tué sous lui, il est blessé et fait prisonnier par les Autrichiens. Ce retour à ses premières amours si l'on peut dire, ne lui a pas réussi car ayant appris sa responsabilité dans l'arrestation du Roi Louis XVI, ils vont lui faire payer par de « mauvais traitements » nous dit Manceron, le prix de son crime. Le châtement était à coup sûr bien mérité, mais toutes choses égales d'ailleurs, il ne devait pas être pire que d'autres analogues infligés à l'époque. Il est enfermé à la citadelle de Spielberg d'où il ne parvient pas à s'échapper.

En décembre 1795, il est échangé avec les autres conventionnels livrés par Dumouriez, contre Madame Royale

Rentré en France il retrouve une place aux Cinq Cents, mais par contre il n'y retrouve pas la fougue révolutionnaire des aimables membres de la convention.

Qu'à cela ne tienne, « errare humanum est, perseverare diabolicum », il s'abouche avec Babeuf et conspire avec lui. Si bien qu'il est arrêté et va faire un petit tour à l'Abbaye.

Il réussit à s'en évader, sans doute avec la complicité de Barras qui a trempé dans tant d'affaires. Le voilà qui voyage. Il gagne la Suisse, puis les Canaries où il apprend son acquittement en mai 1797.

Il rentre aussitôt en France où il commence une nouvelle carrière cette fois administrative

Il deviendra commissaire du Directoire dans la Marne, et après le 18 brumaire Sous-Préfet, encore à Sainte Ménéhould, théâtre de ses anciens et contestables exploits.

Mais la roue tourne et en 1816, après l'heureux retour de la Royauté, il est seulement exilé de France à cause de sa qualité de régicide. On peut admirer en cela, une fois de plus l'admirable mansuétude des Bourbons car il aurait amplement mérité bien pire !

Dernier épisode, rentré en France sous un faux nom il s'installe à Mâcon où il entreprend une carrière de pâtissier après avoir été dragon, député, administrateur, etc. ... Gageons qu'il devait être quelque peu embarrassé lors des épiphanies et de la préparation des galettes. Tirer les Rois était pourtant une de ses anciennes spécialités mais sous la Restauration il était préférable pour lui de ne pas s'en vanter !

Il y décédera huit ans plus tard en 1824 et c'est seulement à cette occasion que sa véritable identité sera révélée et par qui ?

« par la femme avec qui il vit ! » nous précise Manceron. Il ne dit pas : par son épouse. Sur tous les plans de la morale le tableau est complet !

Sachant que la miséricorde de Dieu est infinie on peut penser quand même qu'en 1824 le comité d'accueil des Enfers a dû avoir bien du travail et pas seulement avec Drouet !



### **III. Le maillon faible d'une grande famille du Vivarais : le Comte de Latour-Maubourg 1756-1831**

J'aurais cent fois préféré m'occuper de son frère le Marquis de Latour-Maubourg, grand soldat de l'Empire et futur précepteur du Duc de Bordeaux.

Mais celui qui nous occupe et qui intervint dans l'évasion de Varennes c'est Marie, Charles, César de Fay, comte de Latour-Maubourg

Il commandait tout de même avant la « trop fameuse catastrophe » le Régiment de Soissonnais. Il est élu comme député de la Noblesse de la sénéchaussée du Puy en Velay, mais il a de mauvaises fréquentations à commencer par La Fayette et il va être l'un des premiers à se rallier au tiers-état. Compte tenu de cet engagement édifiant il fera partie avec Barnave et Pétion de la commission chargée de ramener le Roi depuis Varennes.

Il suivra ensuite le destin de La Fayette et partira avec lui après le 10 août.

Prisonnier des Autrichiens, il ne sera libéré qu'en 1797 après le traité de Campo-Formio. Il reviendra en France après le 18 brumaire, fera allégeance au régime et sera nommé Sénateur en 1806.

Fait Baron de l'Empire en 1808, il va rallier Louis XVIII qui le fera Pair de France. Mais ayant accepté de la part de l'Empereur la conservation de cette fonction pendant les Cent jours, il est mal vu à la Seconde Restauration mais pourra de nouveau siéger en 1819.

## **VI - ENCORE LORINET**

Dans ma précédente communication, j'avais omis de vous parler des relations de Robespierre et Lorinet.

En effet entre le mois de Juin et Juillet 1794, le municipal Bernard Lorinet de la section du Panthéon, est chargé par Robespierre de procéder à une enquête dans le cœur de cette section. De quoi s'agit-il et qu'y a-t-il d'étrange dans cette section ? Au Comité Révolutionnaire de la section Panthéon se trouve un personnage qui nous a déjà intrigué : il s'agit d'un nommé Bigaut dont le prénom est Jean Baptiste. Sa femme se nomme Marie dont le nom de jeune fille est Aubry, elle semble être la sœur du municipal Aubry du Finistère !

Vous vous souvenez du municipal BIGANT qui avait raturé son pouvoir en inscrivant Bigaut à la place du nom de BIGANT. Il s'agit de Claude BIGANT, peintre demeurant 5 rue des Boulangers, **section Sans Culottes, administrateur de Police** (guillotiné le 11 Thermidor). Le 21 Janvier Claude BIGANT section des Sans

Culottes falsifie son pouvoir en portant le nom de BIGAUT à la place de BIGANT. Ce jour là, il semble qu'il ait voulu faire endosser sa garde par Jean Baptiste Bigaut !

Rappelons des faits étranges :

- 29 Janvier Aubry du Finistère (beau frère de JB Bigaut), monte la garde
- 30 Janvier Bigaut monte la garde (mais lequel ?)
- 31 Janvier Claude BIGAND monte la garde !

En même temps qu'il demandait à Lorinet une enquête à la section du Panthéon, Robespierre demandait une autre enquête au Municipal Marc Martial André Mercier du Finistère ! (guillotiné le 11 Thermidor, ne pas confondre avec Louis Joseph Mercier de la section de l'Arsenal). Qui trouve-t-on dans cette section : Juste Moroy, Jacques Baron, le municipal Langlois, et le fameux Aubry ... beau frère de Bigaut. Mais le plus étonnant, c'est qu'on ne trouve pas trace d'un nommé Aubry dans la section du Finistère ! ni dans une autre section, ni aucun répertoire de la commune ! Qui était Aubry, nul ne le sait !

Le rapport que Lorinet fera à Robespierre, ne mettra personne en porte à faux dans la section du Panthéon.

Pourquoi donc cette double enquête tardive, diligentée en catimini par Robespierre très certainement au sujet des relations Bigaut et Aubry ? Les municipaux se sont-ils aperçus de quelque chose entre le 29 et 31 Janvier 1794 ? Une fois encore, nous terminons notre recherche sur un point d'interrogation.

## VII - Questions Diverses

La séance est levée à 16h30

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux